

édito

Lançonaises, Lançonais, chers amis,

A l'heure où vous lisez ces lignes, vous avez certainement eu connaissance de ma décision de démissionner de mon mandat de maire et de conseiller municipal. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ce choix est motivé par des soucis de santé. Sur les recommandations de mon cardiologue, qui me conseille la plus grande sérénité, j'en suis arrivé à cette résolution.

Une décision très difficile à prendre, eu égard à mon immense attachement à la commune et ses habitants, vous tous mes amis. Mais d'autre part ce fut aussi un grand soulagement pour ma famille, il faut bien le dire !

Pour la suite, j'ai eu le plaisir d'avoir le soutien de toute la majorité municipale qui a approuvé ma proposition concernant le candidat à ma succession et s'est rangée immédiatement derrière ce dernier. Il s'agit de Lionel Tardif, 1er adjoint, que je tiens à remercier d'avoir accepté de reprendre le flambeau. La commune de Lançon va pouvoir bénéficier des grandes compétences de Lionel, mais aussi de ses qualités humaines. J'ai confiance en l'avenir avec un homme tel que lui à la tête de notre commune. Les 7 années passées à ses côtés, dans la gestion de Lançon, me confortent dans cette idée. Je lui souhaite à présent bonne chance à la tête de la municipalité.

Voilà chers amis, vous connaissez désormais les raisons qui m'ont poussé à ce choix et les dispositions prises pour la poursuite du grand plan « Lançon-2040 ». A présent, il ne me reste plus qu'à vous renouveler mon affection et vous dire toute ma gratitude pour les beaux moments qu'il m'a été permis de vivre grâce à vous et surtout pour vous.

Je ne peux conclure cet éditorial sans évoquer le terme de cette année à nulle autre pareille, qui nous marquera d'une triste empreinte indélébile ; notre génération sera rythmée par

l'avant et l'après Covid. Les mois prochains nous laissent entrevoir un bout de tunnel, avec la promesse d'un vaccin pour tous, reléguant le virus au rayon des mauvais souvenirs. Nous sommes avides de reprendre à plein régime nos activités, qu'elles soient professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs ; les associations pourront relancer leurs projets avec les beaux jours, qui donnent à notre commune son dynamisme. Nous devons cependant maintenir vigilance et unité collective, pour notre santé mais aussi pour la lutte

contre la violence et le terrorisme, pour la défense de nos libertés et de nos valeurs républicaines ; n'oublions pas, à l'image de Samuel Paty, ceux qui sont tombés sous les coups de la folie des hommes et de l'intolérance.

Les fêtes qui se profilent, même en réunions intimistes, nous offriront une pause bienvenue, et l'espoir d'un horizon dégagé pour de nouveaux desseins enthousiastes.

Je vous souhaite un bon bout d'an.



Vive Lançon-Provence
Michel Mille,
Maire de Lançon-Provence

Editouriau

Lançounèso, Lançounès, cars amis.

À l'ouro monte legissès aquèli ligno , avès de segur la couniessenço de ma decisioun de quita moun mandat de conse e de counseaire municipau. Coume ai deja agu l'oucasoun de lou dire, aquelo chausido es justificado pèr di pensamen de santa. Sus li dire de moun mège cardioulogue, que m'e counseio la mai grando sereneta, n'en sieu arriba à-n-aquest tremudamen.

Uno decisioun forço duro à prendre, à l'esgard de moun inmènso estacamen à la coumuno e si abitairis, vautre tóuti mis amis.

Mai quente fugue grand lou soulas pèr ma famiho, fau bèn lou dire !

En seguito, ai agu lou plasi d'ague lou soustèn de touto la majourita municipalo qu'a adus à ma proupousicion de trouba aquèu, que sara forço bèn pèr ma seguido e d'èstre en renguiero lèu lèu darré éu.

S'agis de Lionel Tardif, proumié ajoun, qu'aqui tène à gramacia d'agué bèn vougu prendre lou flambèu. La coumuno de Lançoun va

prouficha dóu grand sabè de Lionel, mai de si qualita umano.

Ai fisanço dins l'aveni emé un ome tau qu'èu pèr mena nosto coumuno de Lançoun. Li 7 annado passa à si cousta, dins lou mena de la coumuno de Lançoun, me raseguro dins aquelo idèio.

Li souvète aro la crespino à la tèsto de la municipalita.

Vaqui cars amis, counaissès aro li resoun que m'an poussa à-n-aquelo chausido, e li mejan prés pèr persegui lou grand plan << Lançoun-2040 >>. Aro, me resto qu'a vous renouvela moun afecioun e vous dire touto ma reconeissenço pèr li bon moumen que m'an permès de viéure gràci à vous, e subretout pèr vous.

Noun podè defini aquest editouriau sènso evouca la fin d'aquelo annado jamai visto, que nous marcara d'uno tristo piado que se pòu escafa: nosto generasioun sara cadenciado pèr l'avans e l'après Covid.

Li mes que venon, laisson entre-vèire lou bout dóu pertus, emé la proumessio d'un vacin pèr tóuti, relegant lou virus dins li marrit souveni.

Sian voulountous pèr reprendre à tóuto vitesso nóstis ativita, que siegon proufessionnalo, culturalo, spourtivo, vo bèn de pausado: lis associacioun poudran faire reparti li bèu proujèt emé li bello journado, que baioun à nosto coununo soun enavans.

Deven maugrat lis auvari manteni vigilànci e unita couleitivo, pèr nosto santa, mai tambèn pèr la lucho contro la vioulènci e lou terrourisme, pèr l'aparamen de nósti liberta e de nósti valour republicanò : fau pas óubrida à la visto de Samuel Paty, aquèli que soun tounba souto li cop de demènci dis ome e de l'intoulerànci.

Li festo que se proufielon, que siegon en pichot coumitat, óufriaran uno pauso bèn-vengudo, emé l'espèr d'un ourizoun descounbra pèr di nouveù plan estranbourdant.

Vous souvète un bon bout d'an.

Vivo Lançoun-Provenço, Longo Mai
Miquèu Mille,
conse de Lançoun-Provenço.

Tèste revira au prouvençau pèr Miquèu Laurent de l'escolo de prouvençau dis amis du vieux Lançon

- **Inscription** à l'école pour les enfants nés en 2018 (rentrant en petite section de maternelle)
- **Inscription** des enfants fréquentant l'école Leï Cigaloun et rentrant en cours préparatoire (CP)
du lundi 11 janvier au vendredi 29 janvier 2021 (le lundi, mercredi et vendredi de 8h à 18h), le service enfance jeunesse recevra les familles afin de procéder aux inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022.

A cet effet, merci de vous munir des documents suivants :

- Copie intégrale du livret de famille (toutes les pages) ;
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant concerné.

A la suite de cette inscription, un certificat sera délivré aux familles en fonction de l'école d'affectation de l'enfant.

Si les effectifs le permettent, l'enfant sera inscrit dans l'école la plus proche du domicile des parents, à défaut la deuxième école la plus proche sera privilégiée.
Les motifs de dérogations uniquement acceptés sont les suivants (arrêté du Maire A/50-14 du 27.05.2014) : regroupement de fratrie ; handicap et raison médicale grave et attestée; enfant dont les parents sont employés par la commune ou l'éducation nationale.

Environnement

UNE FLOTTE QUI S'ÉTOFFE

Le 20 octobre, Jean-Louis Donadio élu à l'environnement, accompagné de M. le Maire, de Lionel Tardif premier adjoint, de Valérie Poillong adjointe aux finances et de Christian Chiappini conseiller municipal, a remis aux bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) les clés de leur nouveau véhicule de patrouille tout-terrain, financé à 50% par le Conseil départemental.
L'occasion de rappeler le rôle essentiel de la RCSC ; chargée d'apporter son concours au maire en matière d'information et de préparation face aux risques encourus sur la commune, elle soutient la population,



Un outil précieux

lui porte assistance en cas de sinistre et assure un appui logistique afin de rétablir le retour à la normale.

PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Pour garantir la sécurité des soldats du feu lors des incendies, la commune est traversée par 15 pistes DFCl (Défense de la Forêt Contre les Incendies), qui cumulent une longueur totale de 34 kms.



Piste DFCl

A l'initiative de l'élu à l'environnement Jean-Louis Donadio, une opération de reprise des bandes de roulement des pistes LA107 et QT113 a été effectuée par les Forestiers-Sapeurs de Lambesc.

Actuellement, ces derniers opèrent sur 3 pistes (LA204 - LA 205 - LA110) pour reprendre les abords de ces axes (25 m de part et d'autre).

Par ailleurs, une étude est en cours pour la création d'une nouvelle piste DFCl, au nord de Sibourg, la QT102. Sur une longueur de 6,2 kms, celle-ci reliera la QT113 à la QT212, permettant ainsi sécurité et intervention renforcées pour les pompiers en cas de besoin. Cet axe stratégique a été validé par le SDIS 13 lors d'une visite de terrain.

LA RÉGLEMENTATION DES COUPES DE BOIS EN FORÊT PRIVÉE

Les coupes en forêt privée sont soumises à des obligations en fonction des aires concernées.

- Pour les parcelles d'une surface égale ou supérieure à 25 hectares :

Un plan simple de gestion (PSG) doit être agréé par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF). Le délai d'instruction est généralement de 6 mois.

- Pour les surfaces inférieures à 25 hectares (la grande majorité des cas) :

Une demande d'autorisation de coupe est à réaliser auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 13) si elle prélève plus de la moitié du volume des arbres de futaie selon l'article L.124-5 du Code Forestier.

De plus, toute coupe résineuse en EBC (Espace Boisé Classé) est dispensée de déclaration préalable en mairie si elle ne prélève pas plus de 30% du volume initial et si elle respecte un équilibre des différentes strates de hauteur du peuplement forestier. Les sanctions en cas de manquement à ces règles sont prévues à l'article L.362-1 du Code Forestier.

Nous invitons les personnes concernées à se rapprocher de la police rurale et de ses gardes-champêtres pour toute question complémentaire au 04 90 42 89 36, mais aussi de la RCSC (Réserve Communale de la Sécurité Civile) et de l'élu en charge de l'environnement, Jean-Louis Donadio.

+ d'infos : Site web mairie ongle Urbanisme

En toute sécurité

La sécurisation des piétons a été renforcée devant l'école Moulin de Laure.

Une vingtaine de barrières de ville ont été scellées au sol afin de protéger le cheminement des écoliers, déjà existant derrière le parking en épi. Il résulte de cet aménagement, réalisé par les agents du centre technique municipal, un élargissement du trottoir longeant l'école jusqu'à son accès principal. Parallèlement, une réduction de la chaussée à 3,50 m, matérialisée en peinture par une ligne de rive, permet une canalisation des véhicules et un ralentissement accentué de leur vitesse. Egalement, 5 places de parking ont été créées.



Passage protégé



Libre Expression

Chers Lançonnoises, Lançonnois, Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de confinement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19 qui est malheureusement en pleine expansion avec une forte augmentation du nombre de cas et de victimes. Nous sommes de tout coeur avec vous tous dans ces moments difficiles, avec vous les familles endeuillées, les personnes âgées et plus jeunes seules. Tous ensemble nous arriverons à vaincre ce virus en attendant un vaccin. Nous traversons également une situation dramatique avec les dernières attaques terroristes qui ont endeuillé notre pays à Conflans-St-Honorine et à Nice. Nous ne pardonnerons pas. Nous n'oublierons pas. Pour eux, pour toutes celles et ceux qui sont morts, victimes du terrorisme. Nous sommes toutes celles et tous ceux qui, aujourd'hui, demain, font et feront que la République puisse encore, toujours, être liberté, égalité, fraternité et laïcité. « Prenez soin de vous ».

Le collectif Allez Lançon

11 novembre 1918 – 2020



La municipalité a rendu hommage aux morts pour la France de la Première Guerre Mondiale en ce jour anniversaire, ainsi qu'à ceux des autres conflits.

La commémoration s'est tenue au Monument du cimetière, à huis clos, dans le respect des mesures liées à la crise sanitaire ; une commémoration sans défilé ni public, 100 ans jour pour jour après que l'Arc de Triomphe soit devenu la sépulture symbolique des milliers de victimes de 14-18 en accueillant la tombe du soldat inconnu.

Durant le protocole d'usage, le Président des Anciens Combattants a énoncé la liste des soldats lançonnois, additionnée des noms des soldats morts en Opex cette année.

Puis M. le Maire a rendu hommage à Antoine Bereeder, dernier vétéran lançonnois du débarquement en Provence d'août 1944

(opération Dragoon), décédé deux jours auparavant à l'âge de 95 ans. Il a lu ensuite le message du Ministère des Armées :

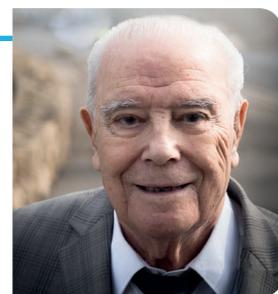
« ... Cette mémoire vit dans chacune de nos communes, elle vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon ... 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement nous les honorons. Chaque 11 novembre, la Nation rend un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom ... ».

Antoine Bereeder, décédé le 9 novembre dernier à l'âge de 95 ans, était le dernier témoin lançonnois de la Libération d'août 1944.

Grand Vétéran de l'opération Dragoon du débarquement en Provence, il était arrivé au port de la Joliette à Marseille en provenance d'Oran et incorporé dans la 5ème Division Blindée du Maréchal Delattre de Tassigny. Il a participé à la libération des Juifs du

camp des Milles, s'est battu ensuite dans les Vosges, à Colmar, Strasbourg, avant d'entrer en Allemagne et en Autriche. Il a été démobilisé en 1947.

En 1958, il a été hospitalisé durant deux mois, après avoir été éjecté par un obus d'un véhicule dans lequel il circulait en Algérie. Il a enfin poursuivi sa carrière en tant qu'ouvrier d'état sur la base aérienne de Salon.



Rose foot



Pose rose

Octobre rose

Lançon a été sélectionnée parmi 13 villes de France pour la 4ème édition de « On pose pour le rose », une association au profit de la recherche contre le cancer du sein.

La propriétaire de la Bastide des Calades et les partenaires de l'évènement ont ainsi accueilli chaleureusement, le 3 octobre dernier, toutes les participantes autour d'un brunch.

L'idée était à la fois de partager un moment de convivialité et de solidarité mais aussi de prendre la pose pour le rose en échange d'un don. Tous les fonds seront reversés ensuite à l'association « le ruban rose ». 20 000 euros ont été récoltés à travers la France.

Le 17 octobre, c'était au tour du District de

Provence, en collaboration avec la Ligue Contre le Cancer et le soutien de l'A.S. Lançon, d'organiser une journée dédiée au football au stade municipal Gabriel Nelet. Une journée en faveur de la lutte contre le cancer, qui renforce encore et toujours l'engagement du district sur les actions citoyennes et sociales.

Lors de cette journée, le plateau U12/U13 a réuni 150 joueuses de la région. En parallèle des ateliers techniques ouverts à tous, des stands d'information et de prévention sur le cancer et un flashmob étaient proposés. A l'issue, 1 300 euros ont été récoltés.

Vaccin contre la grippe

L'association des professionnels de santé de Lançon-Provence vous informe.

Mi-octobre s'est ouvert la campagne de vaccination antigrippale, dans un contexte de tension sanitaire majeure puisque la pandémie de Covid 19 limite les places d'hospitalisation. La grippe est une maladie virale saisonnière qui se transmet de la même façon et entraîne des formes sévères chez les mêmes populations que la Covid 19 (7 000 décès de la grippe estimés l'an dernier et environ 11 000 hospitalisations). Cette année un grand nombre de personnes se dit prêt à se faire vacciner, ce qui peut rendre l'accès au vaccin difficile.

Aussi, la direction générale de la santé a-t-elle recommandé de vacciner en premier lieu les personnes à risque et les professionnels de santé pendant la période octobre/novembre. L'épidémie de grippe n'ayant débuté que fin décembre ces dernières années, le reste de la population peut ainsi se faire vacciner début décembre afin de limiter le plus possible la diffusion du virus. En attendant, l'application des mesures barrières (distanciation physique, port du masque et lavage régulier des mains au savon ou au gel hydroalcoolique) reste un excellent moyen de limiter la transmission de ces deux virus et des autres.

Prévention grand froid et personnes à risque

Lors de changements climatiques importants (fortes chaleurs, froid intense), les personnes vulnérables (par leur âge, leur état de santé) doivent prendre quelques précautions. Nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS pour vous faire connaître si vous êtes isolé ou en difficulté : **04 90 42 98 17**

Vous pouvez retrouver quelques conseils donnés par les pouvoirs publics en cas de période de grand froid sur :

www.mefeo.fr - www.sante.gouv.fr - www.invs.sante.fr

« Restons connectés » avec la médiathèque

Conformément aux directives gouvernementales de lutte contre la propagation du virus Covid-19, la Médiathèque du Roulage a fermé ses portes le vendredi 30 octobre, tout en souhaitant vous accompagner comme lors du 1er confinement :

1) Vous pouvez rendre les documents empruntés avant le confinement dans la boîte de retours de la médiathèque du lundi au vendredi de 9h à 17h.

2) Le « Drive du Roulage » a repris du service

dès le 3 novembre (réservations en ligne sur mediatheque.lancon-provence.fr, par téléphone au **04 90 42 98 30** et par email à mediathequeduroulage@lancon-provence.fr).

3) Tous les vendredis est postée sur Facebook et le site web une « pochette surprise culture » réalisée par le Service Culture dans laquelle sont piochées des idées de lectures, de musiques, de films et même des vidéos ... 100% médiathèque, permettant de découvrir ou redécouvrir les mille et un

trésors de ses collections.

Renseignements : **04 90 42 98 30**



Téléthon 2020

La crise sanitaire bouleverse l'organisation de l'évènement caritatif (date officielle 5 décembre).

Mais parallèlement elle nous rappelle à quel point la recherche est essentielle et la mobilisation de toutes les forces vives plus que jamais une priorité.

La municipalité, en collaboration avec Lançon Téléthon, vous invite à prendre part à ce rendez-vous du cœur en soutenant l'AFM-Téléthon :

- en participant dès le 23 novembre à la loterie lancée en partenariat avec les 5 domaines viticoles de la commune. Chaque domaine met en jeu 3 paniers garnis d'une valeur de

flashe-thon-code



50€ pièce ; le ticket est à 1€ et vous trouverez les grilles de jeu **dans les commerces locaux, domaines compris ;**

le tirage aura lieu le samedi 19 décembre ; - par le biais d'un don en ligne : <https://soutenir.afm-telethon.fr/mairie.lanconprovence.13680>

En cas d'allègement des mesures de confinement, des animations sont envisagées, le 19 décembre, par l'association Lançon Téléthon. Vous pourrez suivre sur nos réseaux sociaux leur confirmation éventuelle à l'approche de la date.

Ensemble pour guérir.

Vitrines & Métiers

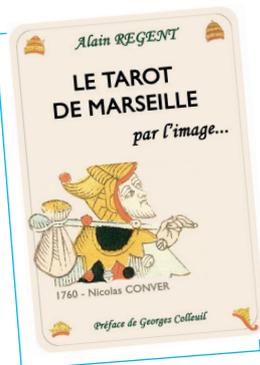
Les commerçants de Lançon vous présentent leur innovation, le magnet « **Flashe ta Ville** »

En scannant le QR-code à l'aide de votre téléphone, vous accédez à tous les avantages que vous proposent les professionnels de l'association ; une offre par semaine, mise à jour tous les lundis.



Culture com'

L'ensemble de cette programmation est annoncé sous réserve de modification voire d'annulation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid.



L'odyssée du Bateleur

Mercredi 2 décembre, 18h30, Médiathèque du Roulage

Conférence et animation autour d'un voyage initiatique dans les lames majeures du tarot de Marseille. Par Alain Régent, écrivain passionné de jeux de cartes anciens, et Bertrand Dhermy, calligraphe, enlumineur et relieur d'ouvrages

Gratuit - tout public
réservation au **04 13 29 02 01**



La légende de Santa-Claus

Vendredi 4 décembre, 17h, Médiathèque du Roulage

Spectacle de Noël de Sylvie Vieville, conteuse et voyageuse, au cœur de la plus belle histoire où géants, nymphes et gnomes prennent vie ...

Gratuit - jeune public à partir de 6 ans
réservation au **04 90 42 98 30**

vos agenda ...

L'ODYSSÉE DU BATELEUR

Mercredi 2 décembre, 18h30
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 13 29 02 01

LA LÉGENDE DE SANTA-CLAUS

Vendredi 4 décembre, 17h
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 90 42 98 30

RENDEZ-VOUS PHILO

Samedi 5 décembre, 10h30
Médiathèque du Roulage
Réservations : 04 90 42 98 30

COLLECTE DE SANG

Judi 10 décembre, 15h/19h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 87 23 65 03

MÉLI-MÉLO

Concert reporté

CONSEIL MUNICIPAL

Judi 17 décembre, 19h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 04 90 42 98 10

RENDEZ-VOUS PHILO

Samedi 19 décembre, 10h30
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

Samedi 19 décembre, 18h
Place Eugène Pelletan
Contact : 04 90 42 98 10

Les rendez-vous philo de la médiathèque

- Samedi 5 décembre, 10h30

La science et ses limites - croire ou savoir ?

- Samedi 19 décembre, 10h30

Peut-on arrêter le cours du temps ?

Animés par Carine Raynal

Gratuit - tout public à partir de 10 ans
réservation au **04 90 42 98 30**

ou mediathequeduroulage@lancon-provence.fr



Retrouvez votre marché producteurs :

les samedis 5, 12, 19 et 26 décembre de 9h à 12h,
place du Champ de Mars

N'oubliez pas notre marché hebdomadaire !
Chaque mardi matin de 7h30 à 12h30,
place du Champ de Mars

